



Quarante septième séance du Conseil d'établissement de l'école de Monnoir, tenue au restaurant L'Artisan, 12e jour de juin 2019 laquelle participaient :

Représentants des parents :	Madame Lyne Caron Madame Isabelle Lemaire Madame Judith Jomphe Madame Lucie Prevost Monsieur Babak Pirmoradi
Représentants du personnel :	Madame Erika Jarry, enseignante Madame Nathalie Lussier, enseignante Monsieur Éric Simard, enseignant Madame Chantal Bernier, technicienne en service de garde
Aussi présents	Madame Natacha Lareau, directrice Madame Geneviève Létourneau
Absents	Madame Jordi Biard Madame Dominique Aubre Madame Diane Charbonneau

- 1.0. Ouverture de l'assemblée
Ouverture de l'assemblée à 18h16.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.0 Ouverture de l'assemblée
 - 2.0 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.0 Mot de la présidente
 - 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2019
 - 5.0 Suivi au procès-verbal
 - 6.0 Questions du public
 - 7.0 Correspondance
 - 8.0 Représentant de la communauté (informations)
 - 9.0 Informations du Comité de parents (information)
 - 10.0 Fonds à destination spéciale :
 - 9.1 Suivi du budget FDS
 - 11.0 Budget initial 2019-2020 (adoption)
 - 12.0 Budget du conseil d'établissement 2018-2019 (approbation)
 - 13.0 Bilan de fonctionnement du CÉ 2018-2019 (adoption)
 - 14.0 Activités parascolaires (approbation);
 - 14.1 La grande récré (Défi Pierre Lavoie, 2^e année)
 - 14.2 Athlétisme (PCAR – mai) – Triathlon (PCAR – mai) - Ambassadeurs (DAB-mai)
 - 15.0 Caisse Populaire 2019-2020 (approbation)

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

16.0 Campagne de financement (approbation)

16.1 Reconduire les campagnes suivantes :

Danse Halloween (cour-école), Marché de Noël (activité du printemps et de fin d'année), course de Monnoir (cour-école), Colle à moi (cour-école), Collations 4^e année (Leucan), Chocolat (voyage 6^e année)

17.0 Assemblée générale de parents : proposition 19 septembre

18.0 Parole au public

19.0 Varia

20.0 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Judith Jomphe et secondé par madame Lucie Prevost d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par la direction.

Adopté à l'unanimité

3.0 Mot de la présidente

Madame Caron remercie les membres pour leur participation.

4.0 Adoption du procès-verbal du 14 mai 2019

Il est proposé par madame Judith Jomphe et secondé par madame Lyne Caron que le procès-verbal du 14 mai 2019, soit adopté tel que préparé par la direction.

Adopté à l'unanimité

5.0 Suivi au procès-verbal

Certaines modifications pourront être apportées aux listes d'effets scolaires afin d'être en conformité avec les précisions reçues du ministère. Certaines quantités ont été réduites avec une mention qu'il pourrait être nécessaire de renouveler du matériel en cours d'année.

6.0 Questions du public

Aucun public.

7.0 Correspondance

Rien à signaler.

8.0 Représentant de la communauté (informations)

Nouveau directeur général qui favorisera la poursuite des dossiers.

Félicitations à madame Natacha Lareau pour son implication à la course et à tous les bénévoles.

CEDM19061201

CEDM19061202

9.0 Informations du Comité de parents (information)

Rien à signaler.

10.0 Fonds à destination spéciale :

10.1 Suivi du budget FDS

Présentation des dernières transactions à ce jour.

11.0 Budget initial 2019-2020 (adoption)

- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;
- Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire;
- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par la Commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;
- Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières de la Commission scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;
- Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;
- Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption par le Conseil des commissaires du budget de la Commission scolaire;

Il est proposé par monsieur Éric Simard et secondé par Lucie Prevost;

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 779 710\$ soient adoptés et transmis à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

Adopté à l'unanimité

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

CEDM19061203

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

12.0 Budget du conseil d'établissement 2018-2019 (approbation)

Le solde de 390,35\$ servira à couvrir les frais pour le souper de fin d'année. Un chèque sera émis à chacun des participants.

Il est proposé par madame Lyne Caron et secondé par madame Nathalie Lussier que le budget restant du conseil d'établissement 2018-2019 soit approuvé tel que présenté par la direction.

Approuvé à l'unanimité

CEDM19061204

13.0 Bilan de fonctionnement du CÉ 2018-2019 (adoption)

Il est proposé par madame Isabelle Lemaire et secondé par madame Lyne Caron que le bilan de fonctionnement du CÉ 2018-2019, soit adopté tel que présenté par la direction.

Adopté à l'unanimité

CEDM19061205

14.0 Activités parascolaires (approbation)

14.1 La grande récré (Défi Pierre Lavoie, 2^e année)

14.2 Athlétisme (PCAR – mai) – Triathlon (PCAR – mai) – Ambassadeurs (DAB mai)

Il est proposé par madame Lucie Prevost et secondé par madame Judith Jomphe que l'ensemble des activités parascolaires soient approuvées tel que présentées par la direction.

Approuvées à l'unanimité

CEDM19061206

15.0 Caisse scolaire 2019-2020 (approbation)

Il est proposé par madame Lucie Prevost et secondé par Isabelle Lemaire de reconduire le dépôt scolaire avec la Caisse Desjardins.

Approuvée à l'unanimité

16.0 Campagne de financement (approbation)

16.1 Reconduire les campagnes suivantes :

Danse Halloween (cour-école), Marché de Noël (activité du printemps et de fin d'année), course de Monnoir (cour-école), Colle à moi (cour-école) Collations 4^e année (nom de l'organisme à venir, Chocolat (voyage 6^e année), chandail avec année et plus grand choix de couleur.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

CEDM19061207

Il est proposé par madame Lucie Prevost et secondé par Nathalie Lussier que l'ensemble des campagnes de financement soient approuvées telles que présentées par la direction.

Approuvées à l'unanimité

17.0 Assemblée générale de parents : 19 juin

Aucun besoin de prévoir une rencontre en août avant l'assemblée générale de parents.

18 Parole au public

Aucun public.

19.0 Varia

Rien à signaler.

20.0 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Erika Jarry et secondé par madame Isabelle Lemaire de lever l'assemblée, à 19h29.

Approuvée à l'unanimité

CEDM19061208

Lyne Caron
Présidente

Natacha Lareau
Directrice